

Accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants : quel impact sur la participation des femmes au marché du travail?





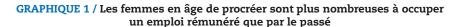
## Accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants : quel impact sur la participation des femmes au marché du travail?

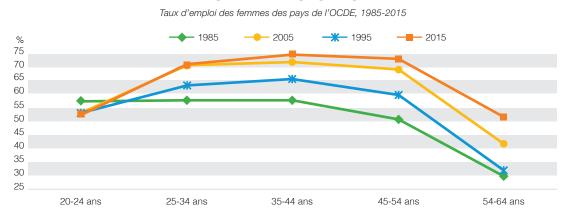
- Le taux d'activité des femmes a connu une hausse considérable ces 30 dernières années. L'augmentation de l'offre de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) au cours de cette période y a contribué pour une large part, en particulier pour les mères d'enfants de moins de 3 ans.
- Malgré cette hausse, les femmes restent trois fois plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. L'augmentation du nombre hebdomadaire d'heures d'EAJE accessibles aux jeunes enfants est primordiale pour accroître la participation à temps plein des mères au marché du travail.
- L'accès aux structures d'EAJE est non seulement essentiel pour l'emploi des femmes, mais a aussi des effets positifs sur le bien-être, l'apprentissage et le développement des enfants. Dans certains pays, les familles plus défavorisées continuent toutefois de rencontrer d'importants obstacles financiers pour accéder à ce type de services. Il est nécessaire de déployer davantage d'efforts pour rendre les services d'EAJE plus abordables sur le plan financier, en particulier pour les enfants de moins de 3 ans.

## Le taux d'activité des femmes a connu une hausse considérable au cours des dernières décennies

Le paysage démographique et les structures familiales se sont radicalement transformés au cours des dernières décennies. Le vieillissement de la population, la baisse des taux de fertilité et la multiplication des familles monoparentales dans les pays de l'OCDE sont autant de facteurs sous-tendant ces changements. On observe à l'heure actuelle une élévation du niveau de formation chez un pourcentage croissant de jeunes qui, une fois en couple, attendent d'être bien établis dans leur vie professionnelle avant d'avoir des enfants (OCDE, 2017a).

La diminution probable, à long terme, de la population en âge de travailler, ainsi que les bénéfices publics de l'augmentation du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la main-d'œuvre, impliquent que les pays doivent de plus en plus veiller à ce que les compétences des hommes comme des femmes soient mises à profit dans le cadre d'un emploi rémunéré (OCDE, 2012 et OCDE, 2017b). Le taux d'activité des femmes a connu une hausse considérable dans la plupart des pays depuis 1985, sauf dans le groupe d'âge des plus jeunes (les 20-24 ans), où les taux de scolarisation sont encore élevés (graphique 1). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des femmes a augmenté entre 1985 et 2015, passant de 56% à 73% parmi les 25-54 ans, tandis que celui des hommes a connu une légère baisse dans la plupart des pays au cours de la même période (OCDE, 2017c).





Source: OCDE (2017c), Base de données sur l'emploi, www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm.

# L'augmentation de l'offre de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants est un vecteur clé de la participation des femmes au marché du travail

Les évolutions actuelles du paysage démographique et du marché du travail sont une motivation supplémentaire pour les gouvernements de s'intéresser de plus près à l'offre de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE). L'augmentation du nombre de ménages bi-actifs pose un nouveau défi : combiner les contraintes familiales avec l'exercice d'un emploi rémunéré. L'accès à des services d'EAJE de qualité, ainsi qu'à d'autres dispositifs permettant de concilier vie familiale et professionnelle, augmente les chances des femmes d'accéder à l'emploi et de fonder une famille.

Le pourcentage d'enfants fréquentant une structure d'EAJE est en augmentation dans tous les pays de l'OCDE depuis une vingtaine d'années, tant chez les moins de 3 ans que chez les enfants plus âgés (OCDE, 2017b). En outre, le concept de services destinés aux enfants de moins de 3 ans s'élargit progressivement : les services d'EAJE ne visent plus uniquement à aider les parents qui travaillent, mais aussi à répondre à des objectifs tels que le développement des jeunes enfants, l'égalité entre les sexes, l'intégration sociale et le soutien familial.

L'accès aux services d'EAJE est un vecteur clé de la participation des femmes au marché du travail. La corrélation entre la participation des mères au marché du travail et les taux de scolarisation dans les structures d'EAJE est particulièrement forte pour les mères dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans. Dans les pays où le taux de participation (à temps plein et partiel) au marché du travail est le plus élevé chez les mères de jeunes enfants – tels que le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et la Suisse –, le taux de scolarisation des jeunes enfants dans les structures d'EAJE est également élevé (graphique 2). Une corrélation similaire s'observe pour les mères dont le plus jeune enfant a entre 3 et 5 ans, quoique plus faible que pour celles dont l'enfant est plus jeune.

Dans les pays où l'offre de services d'EAJE est limitée, tels que l'Autriche, la Finlande, la Grèce, l'Italie, la Pologne et la République tchèque, l'insuffisance de cette offre pour les enfants les plus jeunes est compensée par un large recours à des modes informels de garde d'enfants. Il s'agit en général de services de garde non réglementés mis en place par le parent de l'enfant à son domicile ou ailleurs, et assurés par des parents, amis, voisins, baby-sitters ou nounous. À l'exception de la République tchèque, le taux d'emploi des mères est également supérieur à la moyenne dans ces pays. La qualité de ces modes de garde fait toutefois débat, les connaissances professionnelles de leurs encadrants pouvant parfois être insuffisantes, tout comme les possibilités d'interactions sociales des enfants avec leurs pairs (OCDE, 2011).

# Combiné aux politiques familiales adéquates, l'accès à un congé parental généreux peut avoir un effet positif sur la situation des femmes au regard de l'emploi

L'offre de services d'EAJE abordables sur le plan financier joue un rôle clé dans la hausse du taux d'activité des femmes observée dans la plupart des pays. Toutefois, d'autres dispositifs visant à concilier vie familiale et professionnelle – tels que le retrait temporaire du marché du travail dans le cadre d'un congé parental – influent également sur la nécessité ou non pour les mères de choisir entre la participation au marché du travail et la garde de leur(s) enfant(s). Les différentes politiques familiales interagissent entre elles et s'avèrent, lorsqu'elles sont judicieusement combinées, plus efficaces pour la promotion de l'emploi des femmes comme de services d'EAJE de qualité. L'effet positif du congé parental rémunéré sur l'emploi des femmes dépend fortement des autres mesures mises en œuvre dans le cadre de la politique familiale, du degré de protection de l'emploi dans chaque pays, et de la volonté des pères de jouer un rôle plus important dans la garde des enfants. Dans les pays proposant des congés de longue durée mais des prestations monétaires et des services d'EAJE limités – comme la Hongrie ou la République tchèque –, le taux d'activité des femmes est faible. En revanche, dans les pays présentant une bonne prise en charge du congé parental des mères, un congé de paternité généralisé et un meilleur accès aux services d'EAJE pour les jeunes enfants, l'égalité entre les sexes tend à être plus forte sur le marché du travail (Danemark, Islande, Norvège et Suède) (OCDE, 2017d).

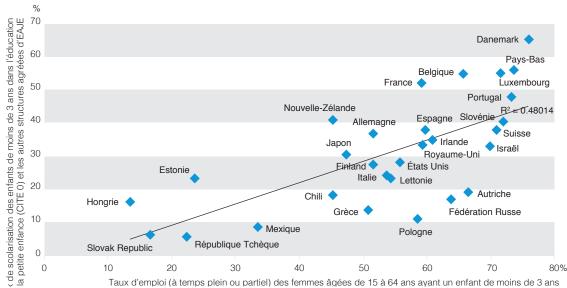
### Le nombre hebdomadaire d'heures d'accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants influe fortement sur l'intensité de la participation des femmes au marché du travail (temps plein ou partiel)

L'augmentation générale de l'accès aux services d'EAJE et de l'emploi des femmes masque d'importantes différences entre les pays quant à l'intensité de la participation des jeunes enfants à l'EAJE, mais aussi des femmes au marché du travail. Sur le plan du marché du travail, l'offre de services d'EAJE à temps plein est cruciale pour permettre aux parents de jeunes enfants – en particulier aux mères – de travailler à plein temps et d'améliorer ainsi leurs revenus et leurs perspectives professionnelles.

En moyenne, les femmes restaient, en 2015, trois fois plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Si la participation des mères au marché du travail est fortement associée à l'offre de services d'EAJE, le nombre hebdomadaire d'heures d'accès des enfants de moins de 3 ans aux structures d'EAJE est quant à lui fortement corrélé au taux d'emploi à temps partiel des femmes ayant au moins un

GRAPHIQUE 2 / Relation entre l'employabilité des mères et les taux de scolarisation dans les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (2014)

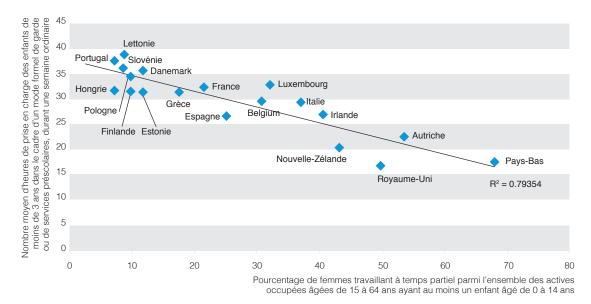
Pour les mères âgées de 15 à 64 ans dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans



Sources: OCDE (2017a), Petite enfance, grands défis 2017: Les indicateurs clés de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, https://doi.org/10.1787/9789264300491-fr; OCDE (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm.

enfant de moins de 15 ans. Les pays où le taux de participation aux services d'EAJE est à la fois élevé et plus intense (en nombre d'heures par semaine) sont en général ceux où la plupart des mères travaillent à temps plein. Ce groupe inclut tous les pays nordiques à l'exception de la Finlande, ainsi que la France, le Luxembourg, le Portugal et la Slovénie. À l'inverse, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas, un pourcentage d'enfants de moins de 3 ans supérieur à la moyenne fréquente des structures d'EAJE, mais pour un nombre hebdomadaire d'heures plus limité: plus de 40 % des femmes ayant au moins un enfant âgé de 0 à 14 ans y travaillent par conséquent à temps partiel (graphique 3).

## GRAPHIQUE 3 / Relation entre le nombre hebdomadaire habituel d'heures de prise en charge des enfants de moins de 3 ans dans le cadre d'un mode formel de garde et l'emploi à temps partiel (2014)



Sources: OCDE (2017a), Petite enfance, grands défis 2017: Les indicateurs clés de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, <a href="https://doi.org/10.1787/9789264300491-fr">https://doi.org/10.1787/9789264300491-fr</a>; OCDE (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, <a href="https://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm">https://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm</a>.



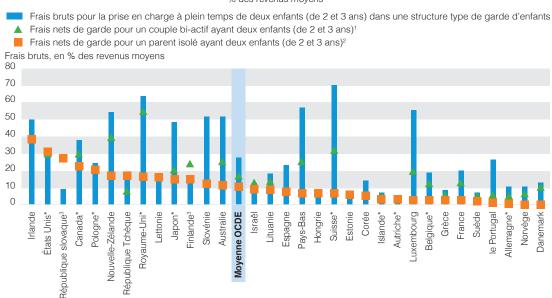
Comme susmentionné, l'élargissement de l'accès aux services d'EAJE et l'offre d'un nombre hebdomadaire adéquat d'heures de prise en charge pour les jeunes enfants favorisent la participation des femmes au marché du travail à temps plein. Ces dernières décennies, de nombreux pays ont donc pris des mesures pour accroître l'accès aux services d'EAJE. Toutefois, les enfants issus de familles plus défavorisées rencontrent depuis toujours des obstacles plus importants pour accéder aux services d'EAJE. De nos jours encore, dans la plupart des pays, les enfants de moins de 3 ans sont plus susceptibles de fréquenter des structures d'EAJE s'ils sont issus de milieux socio-économiques relativement favorisés ou si leur mère est diplômée de l'enseignement tertiaire. Rien de surprenant à ce constat : les mères dont le niveau de formation est plus élevé sont plus susceptibles de faire face à des coûts d'opportunité plus élevés lorsqu'elles restent à la maison; elles sont aussi plus susceptibles d'être mieux loties, tant en termes d'emploi que de revenus, et peuvent donc s'acquitter plus facilement des frais d'EAJE (OCDE, 2011). En Autriche, le taux de participation des enfants dont la mère est diplômée de l'enseignement tertiaire s'établit ainsi à 31%, soit 20 points de pourcentage de plus que parmi les enfants dont la mère n'est pas diplômée de ce niveau d'enseignement (11%) (OCDE, 2017d).

Le prix abordable des services d'EAJE est donc un gage essentiel de leur équité. La part des financements privés tend à être plus élevée pour les très jeunes enfants que pour ceux scolarisés dans l'enseignement préprimaire (CITE 02). En moyenne, les financements publics couvrent 69% des dépenses totales au titre du développement éducatif de la petite enfance (CITE 01), part qui atteint 83% dans l'enseignement préprimaire (CITE 02) (OCDE, 2017b). Les frais bruts de garde habituellement à charge des parents de deux enfants (de 2 et 3 ans) fréquentant des structures d'EAJE à plein temps représentent environ 27% des revenus moyens.

Les pouvoirs publics proposent toutefois souvent différents dispositifs afin d'aider à réduire la charge financière nette incombant aux familles, notamment sous forme de transferts monétaires, d'abattements et de réductions d'impôt. Dans ce cadre, les parents isolés et les familles à plus faible revenu peuvent souvent bénéficier d'aides financières supplémentaires. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les frais nets de garde (pour deux enfants de 2 et 3 ans fréquentant des structures d'EAJE à plein temps) pour un

## GRAPHIQUE 4 / Frais bruts et nets pour la prise en charge à plein temps de deux enfants de 2 et 3 ans dans une structure type de garde d'enfants (2015)

% des revenus moyens



Remarque: Les données des pays signalés par un astérisque (\*) se fondent sur des estimations pour une région ou une ville spécifique, et non pour un pays dans sa globalité. Par revenus moyens, on entend les revenus bruts du travail perçus par l'actif occupé moyen, avant toute déduction (par exemple, retenue à la source, impôt sur le revenu, cotisations privées ou de sécurité sociale, et cotisations syndicales). Les frais nets de garde correspondent à la différence de frais à charge entre une famille utilisant des services d'EAJE et une autre famille identique n'en utilisant pas.

- Les revenus bruts du premier et du deuxième actif du ménage sont respectivement fixés à 100% et 67% des revenus moyens.
   On part de l'hypothèse qu'ils travaillent tous deux à temps plein.
- 2. Les revenus bruts des parents isolés sont fixés à 50 % des revenus moyens. On part de l'hypothèse qu'ils travaillent à temps plein.
- 3. Les « frais » nets de garde augmentent sous l'effet de la perte de l'allocation parentale lorsque les enfants ne sont plus gardés à domicile.

Source: OCDE (2017e), Les Systèmes Impôts-Prestations, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm">http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm</a>; OECD (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm">http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm</a>; OECD (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm">http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm</a>; OECD (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm">http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm</a>; OECD (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm">http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm</a>.

parent isolé travaillant à temps plein et gagnant la moitié du revenu moyen s'établissent à 10.7% des revenus moyens – soit une proportion proche de la moitié de celle pour un couple bi-actif ayant deux enfants de cet âge (OCDE, 2017d et graphique 4).

Les frais nets de garde à charge des parents isolés travaillant à temps plein sont faibles dans les pays où les frais bruts sont déjà relativement faibles, mais aussi dans ceux où les frais incombant aux parents sont largement subventionnés par l'État. Ils restent en revanche élevés, à plus de 20% des revenus moyens, au Canada, aux États-Unis et en Irlande, qui ne proposent aucune aide ciblée (ou le cas échéant, relativement faible), mais aussi en République slovaque où les « frais » nets de garde augmentent sous l'effet de la perte de l'allocation parentale lorsque les enfants ne sont plus gardés à domicile (OCDE, 2017d et graphique 4).

### Pour conclure

Si l'on reconnaît aujourd'hui unanimement les bénéfices des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) sur le plan de l'apprentissage, l'élargissement et l'accessibilité de l'offre de ce type de services aident aussi à renforcer l'égalité entre les sexes sur le marché du travail. L'accessibilité, l'intensité, la fiabilité et le prix abordable des services d'EAJE jouent en particulier un rôle essentiel dans la participation des femmes au marché du travail à temps plein. L'EAJE fait l'objet d'une attention accrue de la part des décideurs ces dernières décennies, mais d'importantes variations persistent entre les pays et le coût de ces services reste un obstacle à l'accès à l'emploi rémunéré pour les familles défavorisées et les parents isolés, principalement les mères. Davantage d'efforts doivent être consentis pour accroître l'offre et l'accessibilité de services gratuits d'EAJE, en particulier pour les enfants de moins de 3 ans.

#### POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION:

**OCDE** (2017a), Petite enfance, grands défis 2017 : Les indicateurs clés de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, Éditions OCDE, Paris, <a href="https://doi.org/10.1787/9789264300491-fr">https://doi.org/10.1787/9789264300491-fr</a>.

**OCDE** (2017b), Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <a href="https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr">https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr</a>.

**OCDE** (2017c), Base de données sur l'emploi, OCDE, Paris, <a href="http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm">http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm</a>.

OCDE (2017d), Base de données de l'OCDE sur la famille, OCDE, Paris, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm">http://www.oecd.org/fr/els/famille/basededonnees.htm</a>.

OCDE (2017e), Les Systèmes Impôts-Prestations, OCDE, Paris, <a href="http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm">http://www.oecd.org/fr/els/prestations-et-salaires.htm</a>.

OCDE (2012), Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (Paris, 23-24 mai 2012), L'Égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat : Rapport final à la RCM 2012, résumé en français sur <a href="https://www.oecd.org/fr/general/50468476.pdf">https://www.oecd.org/fr/general/50468476.pdf</a>, texte intégral en anglais sur <a href="https://www.oecd.org/employment/50423364.pdf">https://www.oecd.org/employment/50423364.pdf</a>.

OCDE (2011), Assurer le bien-être des familles, Éditions OCDE, Paris, <a href="https://doi.org/10.1787/9789264098794-fr">https://doi.org/10.1787/9789264098794-fr</a>.
OCDE (2006), Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, Éditions OCDE, Paris,

**OCDE** (2006), Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, Éditions OCDE, Paris <a href="https://doi.org/10.1787/9789264035485-fr">https://doi.org/10.1787/9789264035485-fr</a>.

VOIR <a href="https://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm">www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm</a>

Les indicateurs de l'éducation à la loupe (numéros précédents)

PISA à la loupe

L'enseignement à la loupe

**PROCHAIN NUMÉRO** Quels liens entre dépression et éducation?



#### **CONTACTER:**

Axelle Magnier (axelle.magnier@oecd.org), Eric Charbonnier (eric.charbonnier@oecd.org)

Crédit photo : © Christopher Futcher / iStock; © Marc Romanelli / Gettyimages; © michaeljung / Shutterstock; © Pressmaster / Shutterstock Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.